LE JOURNAL - 374 - MARS 2022

Montigny notre commune

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Journée internationale des droits DES FEMMES

8 Mars

SOIRÉE CINÉ AU FÉMININ !
Lire p8-9

Ville de Montigny Lès Cormeilles

6 | **Élections**
Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

7 | **Actualité**
Les pompiers de Montigny recrutent

11 | **Culture**
La Maison du loup à Picasso

Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

Ukraine : urgence d'une paix durable

Depuis le jeudi 24 février 2022, l'Europe connaît à nouveau sur son sol une guerre. Un conflit armé à nos portes.

« Offensives militaires, avancées de véhicules blindés, bombardements, morts, blessés... ». Autant de mots que l'on pensait appartenir au passé. Autant d'évènements dramatiques que l'on a du mal à y croire. Nous sommes tous abasourdis.

L'agression militaire que subit l'Ukraine de la part de la Russie résonne au-delà de ces deux seuls pays. Elle fait revivre les tensions entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. L'Ukraine sollicite son adhésion à l'OTAN alors que sa voisine, la Russie, souhaite conserver une zone tampon démilitarisée entre les pays de l'OTAN et sa frontière.

Ce désaccord sur fond d'affrontement et d'influence entre les grandes puissances internationales (Russie, Etats-Unis, Chine...) ne trouve pas d'issue diplomatique. A l'heure où sont écrites ces lignes les diplomates ne se parlent plus, laissant la place à la fureur de la guerre.

Nous ne pouvons laisser se régler les désaccords à coups de canons. Il faut d'urgence retrouver le fil de la négociation tout en exigeant de la Russie qu'elle respecte la souveraineté de l'Ukraine. Malheureusement les dirigeants Russes s'obstinent dans leur rôle d'agresseur.

Ainsi soyons solidaires de l'Ukraine et de ses habitants. J'adhère aux mesures de soutien de l'Europe à l'égard du peuple Ukrainien. Les peuples veulent la paix et la démocratie. Il faut faire en sorte que cette guerre cesse le plus vite possible. Refusons la violence et exigeons un cessez-le-feu immédiat et des négociations internationales regroupant toutes les parties pour assurer une paix durable en Europe.

OUVERTURE DE BOIS

Le bois Launay, situé derrière l'école Paul Cézanne, sera bientôt ouvert au public. Le nettoyage du bois et les travaux de terrassement ont été effectués. L'enrobé du cheminement piéton sera réalisé début mars. Bancs publics et poubelles seront ensuite installés et des parcelles de jardins familiaux seront aménagées. Cet été, une aire de jeux de 1000m², comprenant notamment un espace pour les jeunes enfants, une pyramide de cordes et une grande structure avec toboggan et balançoires, sera aménagée au centre du bois..

AVENUE DES FRANCES

750 arbustes ont été plantés depuis l'automne dernier dans les rues de la ville, notamment sur le terre-plein central Avenue des Frances et résidence des Sources.

PLANTATIONS D'ARBRES

Les anciens peupliers de la rue du Général-de-Gaulle, devenus dangereux en cas de tempête, ont été remplacés entre la rue Cézanne et la rue de la Croix Blanche. En tout, 17 arbres ont été replantés dont des zelkovas, des micocouliers et des savonniers.

FLEURISSEMENT

Un nouveau massif, composé de rosiers et de plantes vivaces, est en cours d'aménagement par le service des espaces verts dans le bas du parc de l'Hôtel de Ville. Il intègre notamment des rosiers buisson kimono, des rosiers rochemenier village frycalm et des rosiers tout feu tout flamme chewpinup.

TRAVAUX À VENIR

Travaux à venir

Les travaux de réaménagement du quartier Lalanne vont débuter, afin d'améliorer la circulation et, notamment, le cheminement des piétons.
La première phase en 2022 concerne les rues Simone Eiffes et Serge Launay. Les platanes, malades et dangereux, seront supprimés et l'enfouissement des réseaux sera effectué. Cet aménagement, qui verra la plantation de nouveaux arbres, fait suite à la concertation menée depuis septembre 2019 sur ce quartier.

SOMMAIRE

3
AMÉNAGEMENT
Ouverture du bois Launay, plantations d'arbres, travaux quartier Lalanne…

4›5
RETOUR SUR

6
ÉLECTIONS 2022
Inscriptions sur les listes électorales, procurations… Suivez le guide !

7
ACTUALITÉ
Les pompiers de Montigny recrutent

8›9
DOSSIER
8 mars : les femmes à l'honneur

10
ACTUALITÉ
Les petits champions de la lecture à Montigny

11›12
ÇA BOUGE
AGENDA DU MOIS
La maison du loup : sur les traces de Jack London

13
HISTOIRE
Le Père Joseph Wresinski

14
TRIBUNES

15
A SAVOIR
Nouvelle procédure de réservation d'un mode d'accueil, don du sang, nouveaux horaires des cimetières…

N° 374 Mars 2022

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.
Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier, Photo p1 : MF Lille
Photographies : Service Communication et Anthony Voisin.
Exécution graphique :
Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES

Opération chariot réussie

Le Secours Populaire de Montigny organisait une opération chariot le 19 février dernier dans la galerie commerciale de Carrefour. Près de 1200 kilos de denrées alimentaires ont été récoltées, plus 313 euros de dons grâce à la générosité des donateurs et des bénévoles qui ont participé à l'opération.

Crêpe party !

Une trentaine de seniors ignymontains ont participé à l'après-midi crêpe party organisée par le service Retraités au CIEL, le 16 février dernier, en présence du maire Jean-Noël Carpentier.

Médaille d'honneur du travail

Le 18 février dernier, Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, a présidé la cérémonie de remise des médailles du travail. La médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté de services des salariés du secteur public et privé. Félicitations à tous les récipiendaires !

Déclarer sa flamme

La Ville a affiché les messages de la Saint-Valentin des Ignymontains sur les panneaux lumineux. L'occasion d'exprimer son amour, secret ou non, ou juste d'avoir une petite attention pour son amoureux(se).

Plus nature que jamais

Florent Peyre a présenté son nouveau spectacle *Nature*, le 18 février dernier, devant une salle comble au Centre culturel Picasso. Un spectacle entre le one-man-show, la comédie musicale et la pièce de théâtre, où il interprète une vingtaine de personnages. Retrouvez les photos du spectacle sur montigny95.fr (tout en bas de la page d'accueil).

RETOUR EN IMAGES

Fermeture du centre de vaccination

Face à la baisse de fréquentation et à l'amélioration de la situation sanitaire, le centre de vaccination, ouvert depuis mai 2021, a fermé ses portes le 26 février dernier après avoir assuré quelque 50 000 injections de vaccin.

Bravo à nos escrimeurs !

Le Club de La Riposte Ignymontaine termine, le mois dernier, 3e sur 31 équipes présentes venues de toute la région parisienne, du Nord et de Bretagne au challenge du Plessis-Bouchard.

Le PIJ coache les jeunes

Connaissances et caractéristiques des jeunes enfants pour pouvoir faire du baby-sitting, coaching sur l'entretien d'embauche et le pouvoir de l'image, gestes de premiers secours... Cinq Ignymontaines de 16/17 ans ont suivi plusieurs ateliers organisés par le PIJ fin février.

Café des parents

Un deuxième café des parents « Entre parent'aise » s'est déroulé le 15 février dernier salle René Char. L'occasion pour les parents présents d'échanger sur le harcèlement scolaire en présence de Nadège Pichard, psychologue.

Sport et musique

18 enfants en classes de maternelles ont suivi le stage sport et musique proposé par le service des sports et de la vie associative du 21 au 25 février dernier au COSEC. Julie Lazard, Méghane Amouri, éducatrices sportives et Nathalie Garcia, intervenante de l'école de musique, ont animé les ateliers.

Élections :

inscriptions sur les listes électorales, procurations, bureau de vote… ce qui change en 2022

Cette année, deux scrutins d'envergure nationale vous attendent. L'élection présidentielle se déroulera les 10 et 24 avril prochains, suivie des élections législatives les 12 et 19 juin. Avec quelques changements dans l'organisation du vote.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale de la commune. La demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour du scrutin, soit le 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ou le 6 mai pour les législatives. **Inscriptions sur service-public.fr ou sur le site montigny95.fr** (rubrique « Mes démarches », puis « affaires générales »).

→ Un nouveau bureau de vote

Une nouvelle répartition a été opérée par les services de la Ville pour rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote et ne pas excéder la recommandation légale de 1000 électeurs par bureau. Concrètement, environ 5000 électeurs de la commune ne voteront plus dans leur bureau habituel en 2022 et un 13e bureau de vote a été créé dans l'école Yves Coppens, rue Simone Veil quartier de la gare. Chaque électeur concerné par ce changement a reçu un courrier début novembre 2021 avec sa nouvelle affectation.

→ De nouvelles cartes d'électeurs

Vous n'avez aucune démarche à faire pour obtenir votre nouvelle carte électorale, à condition d'être bien inscrit sur les listes électorales (lire encadré). A la suite de la refonte des listes électorales qui a lieu tous les 5 ans, elle vous sera envoyée à votre domicile par la mairie quelques semaines avant le scrutin. Cette carte, qui comporte notamment votre numéro national d'électeur et votre lieu de vote, facilite le travail des membres des bureaux de vote. Elle n'est toutefois pas obligatoire pour voter (la carte nationale d'identité suffit). Une nouveauté : elle comporte cette année un QR Code sur son recto. En le flashant avec votre smartphone ou votre tablette, vous accédez au site elections.interieur.gouv.fr et vous pouvez vérifier votre situation électorale, vérifier votre lieu de vote ou encore effectuer une demande de procuration.

→ Les procurations « déterritorialisées »

C'est une autre nouveauté : depuis le 1er janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées ». En clair, si vous êtes absent le jour du scrutin, vous (le « mandant ») pouvez donner procuration à un électeur (le « mandataire ») qui n'est pas inscrit à Montigny-lès-Cormeilles à condition que ce dernier soit inscrit sur une autre liste électorale et qu'il se déplace dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Vous pouvez établir une procuration jusqu'à la veille du scrutin sur **https://www.maprocuration.gouv.fr**

POMPIERS VOLONTAIRES

Pourquoi pas vous ?

L'équipe du centre d'incendie et de secours, dont le budget est financé en partie par la Ville, devant la nouvelle ambulance des pompiers.

Au centre d'incendie et de secours ce mercredi 16 février rue Jacques-Verniol, sept pompiers sont de garde. Avec un peu plus de 2240 interventions en 2021, c'est l'une des trente-neuf casernes du département. Trente-six pompiers professionnels et volontaires se relaient jour et nuit sous l'autorité du lieutenant Thierry Lacroix : « *devenir pompier est un engagement citoyen. Pour renforcer l'effectif de sapeurs-pompiers professionnels, les centres de secours disposent d'une entité composée d'hommes et de femmes sapeurs-pompiers volontaires qui, en dehors de leurs activités professionnelles et privées, consacrent une partie de leur temps libre au service de la population* », indique-t-il.

« L'aide à la personne représente 75% de nos interventions »

Tout au long de l'année, la caserne recrute des pompiers volontaires pour renforcer les effectifs. « *Pour postuler, il faut avoir 16 ans et prendre contact avec le chef du centre le plus proche* », explique le lieutenant Thierry Lacroix. Après plusieurs épreuves, dont des tests physiques et médicaux, le futur pompier volontaire suit un cursus de formations qu'il doit compléter en trois ans maximum. Les missions des sapeurs-pompiers volontaires ? Ils ont vocation à participer à l'ensemble des missions de sécurité civile. Ils concourent notamment aux actions de prévention, de formation et aux opérations de secours pour la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement.

Les JSP lors des entrainements.

JSP

Une formation complète

En tenue de jeune sapeur-pompier (JSP), rangers aux pieds, mains derrière le dos, une quinzaine de jeunes de 14 à 17 ans se tiennent en rang. Entre formation théorique, civique et sportive, l'après-midi s'annonce chargée. Il ne faut pas forcément attendre de devenir adulte pour se former au métier de soldat du feu. Il est en effet possible d'entrer chez les jeunes sapeurs-pompiers dès 14 ans. « *Il y a 3 ans, j'ai souhaité m'engager dans la section JSP. On apprend la discipline, l'entraide et la cohésion. J'ai beaucoup gagné en confiance. Pour les gens timides, c'est une bonne chose puisque tous, on trouve sa place dans un groupe* », témoigne Lorik, Ignymontain de 17 ans. Comme chaque année, la section des JSP du centre d'incendie et de secours de Montigny recrute.

Un entraînement avec les vrais véhicules d'intervention

« *La formation se déroule tous les mercredis. Après 4 ans, les jeunes présentent le brevet national de JSP, validant ainsi leur cursus. Nombre d'entre eux viennent ensuite renforcer les rangs des centres de secours du département en qualité de sapeur-pompier volontaire* », ajoute l'adjudant Florian Boutin responsable de la section JSP.

Engagez-vous !

Si vous êtes intéressés pour devenir pompier volontaire ou JSP, envoyez dès maintenant une lettre de motivation et un CV sur le **www.sdis95.fr**

8 mars
PLACE AUX FEMMES !

Si la Ville s'engage toute l'année pour faire évoluer les mentalités, la journée internationale des droits des femmes reste un moment clé pour sensibiliser le grand public. A cette occasion, Montigny organise une soirée spéciale et dresse le portrait de quelques femmes inspirantes.

» La Journée internationale des droits des femmes, officialisée par les Nations unies en 1977, est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde le 8 mars. Elle est l'occasion de fêter les victoires et les acquis en matière de droits des femmes, mais aussi pour faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.

GAËLLE GUÉGAN-CÉLERIN

INFIRMIÈRE AU GRAND CŒUR

Née à Suresnes d'un père ingénieur chez EDF et d'une mère salariée du secteur bancaire, Gaëlle Guégan-Célerin a passé son enfance entre La Frette et Montigny. Après une école d'infirmière au centre hospitalier d'Argenteuil, elle débute sa carrière au centre hospitalier de Montesson (Yvelines) en service de pédopsychiatrie, avant d'être responsable d'une pouponnière à caractère social puis responsable de la qualité, de l'hygiène et de la gestion des risques en centre hospitalier. Bardée de diplômes, « *mon syndrome de Peter Pan* » confie l'intéressée, Gaëlle possède un diplôme universitaire d'hygiéniste hospitalière, un autre sur la qualité et la gestion des risques dans les établissements de santé et un master responsable en gestion. A Montigny où elle réside depuis 2005, elle est sur tous les fronts. Cheville ouvrière du Téléthon, mais aussi des paniers de fruits et légumes bio proposés depuis deux ans, elle était aussi parmi les couturières les plus actives lorsqu'il a fallu fabriquer des masques au début de la pandémie. C'est donc naturellement que Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, lui a demandé d'être la cadre de santé référente du centre de vaccination : « *Ça n'a pas été facile au début mais c'était une aventure humaine géniale.* » Ses modèles féminins ? « *Simone Veil évidemment, j'ai rédigé mon mémoire sur la grossesse à l'adolescence... Et puis Sylviane Machuelle et Pascale Bédier, deux anciennes collègues de l'hôpital de Montesson. Elles m'ont toujours soutenue, même quand j'ai eu mon accident (elle a glissé sur une plaque de verglas en 2009 et souffre de douleurs neuropathiques). J'espère que j'ai pu inspirer certaines femmes comme elles m'inspirent dans la vie de tous les jours !* »

STÉPHANIE COURREGES

AVENTURIÈRE ENGAGÉE

En novembre prochain, Stéphanie, Zoé et Sophie, trois copines, prendront le départ, du raid des Alizés, une course par équipes 100% féminine mêlant trail, VTT, kayak et épreuves surprises dans les superbes paysages de la Martinique. Stéphanie Courreges est « la rigolote » de l'équipe. Maman de deux enfants, cette Ignymontaine de 36 ans est conseillère pédagogique auprès des enseignants du 1er degré. Si elles ont choisi de relever le challenge, c'est pour récolter des fonds pour l'association *Lisa Forever* qui lutte contre les cancers pédiatriques. « *C'est pour ces petits guerriers du quotidien que nous voulons tout donner, que nous voulons porter fièrement les couleurs de l'association. Lisa Forever est une association qui a vu le jour en 2010 suite au décès de la petite Lisa, à l'aube de ses 4 ans* », témoigne Stéphanie Courreges. Grâce aux nombreux soutiens de partenaires, elle et sa « team » sont déterminées à se dépasser dans les épreuves et à vivre à fond cette aventure humaine.

Pour les soutenir : lisalizesforever@gmail.com

STÉPHANIE COURREGES (À GAUCHE SUR LA PHOTO) ET SES COÉQUIPIÈRES.

MURIEL ELIE
COUTURIÈRE AUX DOIGTS DE FÉE

C'est l'histoire d'une femme qui voulait sublimer le corps des femmes. Voilà 12 ans que Muriel imagine et crée des robes de mariées sur mesure. Son atelier, situé impasse des Hautes-Bornes, regorge de tissus, dentelles, tulles et soie... Muriel fait de la couture depuis 30 ans. Elle a travaillé comme modéliste pour les maisons Givenchy et Inès de la Fressange. Passion, rigueur, respect, franchise et générosité sont les grandes valeurs de l'atelier Fleur de coton. « *Je suis attentive et à l'écoute des mariées afin de leur proposer la pièce correspondant à leurs envies et à leurs morphologies* ». La créatrice reçoit les mariées sur rendez-vous : « *je leur propose de choisir parmi ma collection bohème et chic, avec un esprit féérique* ». Créer une robe de mariée nécessite plusieurs étapes. « *Je prends les mesures, je réalise un prototype dans un tissu en coton, puis après plusieurs essayages, je passe au tissu final* », précise Muriel. Présentée sur un mannequin, une robe de soie attire les regards avec sa traîne brodée. Elle a nécessité de nombreuses heures de travail tout comme la dizaine de robes de mariée suspendues à un portant. Son originalité : la robe de mariée évolutive qui se décline et s'adapte à chaque moment de la journée.

Instagram : atelier-fleur de coton

VIRGINIE PICHET
CHAMPIONNE DE TENNIS

Celle qui entraine le club de tennis de Montigny, depuis plus d'un an maintenant, a un sacré palmarès. Virginie Pichet est une ancienne joueuse professionnelle. « *J'ai commencé le tennis à 6 ans. A l'époque, je participe, tous les ans, aux plus grands tournois jeunes. Je suis finaliste du championnat de France 17/18 ans et gagnante du championnat de France 2e série, le Critérium. Je passe 1ère série à 18 ans, je monte 121ème mondiale en 2004 et participe aux plus grands tournois mondiaux adultes (Us Open, Wimbledon, Roland Garros, Open d'Australie...)* », confie Virginie. Son meilleur souvenir ? « *Mon 1er tour à Roland Garros en 2004 contre Lyndsay Davenport. Malgré une défaite, affronter la n°1 mondiale sur le court central de Roland-Garros était impressionnant* ». Directrice sportive du club de Montigny, elle a pour ambition de faire « *repartir le club sur une dynamique plus conviviale avec de la compétition et une détection des jeunes. Le tennis est un sport amusant à tous les âges. Il est facile à apprendre et à pratiquer. Au club, nous mettons en place la galaxie tennis, un programme fédéral permettant une pratique adaptée à tous les niveaux.* » Un modèle pour les futures championnes ignymontaines de tennis.

CAROLINE VIGNEAUX,
ARTISTE FÉMINISTE

Caroline Vigneaux montera sur les planches le 15 mars prochain au Centre culturel Picasso. Pour son deuxième spectacle, l'ex-avocate signe un show dédié à la condition féminine. Parallèlement, l'humoriste a réalisé le film "*Flashback*", dans lequel elle se moque des lois qui ont visé les femmes à différentes époques.

Mardi 8 mars
UNE SOIRÉE, DEUX FILMS

→ **À 20H,** le documentaire *Women,* (1h48) sera diffusé. Réalisé par Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand, WOMAN est un projet mondial qui donne la parole à 2000 femmes à travers 50 pays différents. Ce documentaire est l'occasion de révéler au grand jour les injustices que subissent les femmes partout dans le monde. Mais avant tout, il souligne la force intérieure des femmes et leur capacité à changer le monde, en dépit des multiples difficultés auxquelles elles sont confrontées.
→ **Pass vaccinal obligatoire**

→ **À 22H15,** place au film *We want sex equality* (1h53) de Nigel Cole, sorti en salles le 9 mars 2011. Au printemps 68 en Angleterre, une ouvrière découvre que, dans son usine, les hommes sont mieux payés que les femmes. En se battant pour elle et ses copines, elle va tout simplement changer le monde...
→ **Pass vaccinal obligatoire**

ENTRACTE DINATOIRE ENTRE LES DEUX PROJECTIONS
Entrée libre

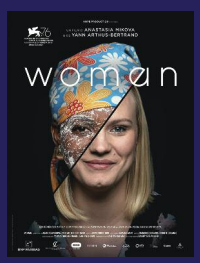

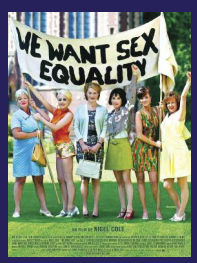

Concours de lecture à Montigny

Lancé en France en 2012, le concours des « Petits champions de la lecture » fait escale à Montigny à l'occasion de la finale départementale, samedi 19 mars à 14h, salle René-Char rue Auguste-Renoir.

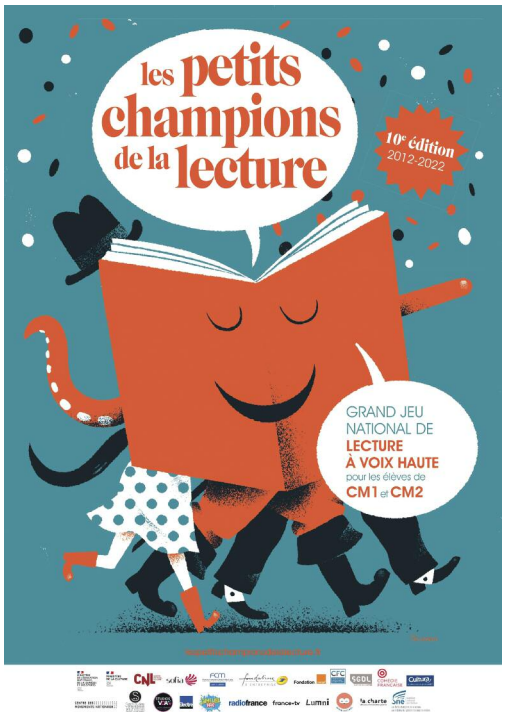

Cette initiative, entièrement gratuite et organisée en partenariat avec les ministères de l'Education nationale et de la Culture, s'adresse aux élèves de CM1 et de CM2. « *Il vise à promouvoir la lecture et l'oralité sur un mode ludique et sous l'angle du partage* », soulignent les organisateurs. Le concours se déroule tout au long de l'année, en quatre étapes, au sein des établissements scolaires qui se sont inscrits : les enfants désignent d'abord le lecteur le plus convaincant de leur classe. Lequel participe à la finale départementale, en vue d'être sélectionné pour l'étape régionale, puis pour la finale nationale à la Comédie-Française. Parmi les 21 élèves qualifiés pour la finale départementale figurent deux Ignymontaines, scolarisées à l'école Henri Matisse. « *Quand nous avons eu connaissance du concours, nous nous sommes dit que ce serait une bonne idée d'y participer. Nous faisons déjà du théâtre et lisons beaucoup de livres, c'est un défi motivant pour les élèves !* », expliquent Hakima Atba et Latifa Berrami, les enseignantes des deux jeunes candidates (lire ci-contre). Elèves comme enseignants attendent impatiemment la finale, ouverte au public, en espérant se qualifier pour l'étape suivante !

À voix haute

A quelques mois du diplôme national du brevet, le collège Louis-Aragon a mis en place des ateliers pédagogiques d'éloquence. Par petits groupes, aidés par les enseignants de technologie et de français, les troisièmes osent prendre la parole et défendre tour à tour leur projet pour l'EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire, une soutenance orale qui se compose d'une partie « exposé » puis d'une partie discussion avec le jury) : un coussin réveil pour les uns, un tournevis à tout faire pour les autres. Ils ont dix minutes pour convaincre. *« Parler en public, ça s'apprend »*, assure l'intervenant Eloquentia. *« Ces ateliers m'ont permis d'apprendre à parler moins vite, à bien articuler et à regarder le jury dans les yeux. Ce qui, au départ, n'était pas gagné. Je me sens beaucoup plus en confiance »*, admet Noah. Au fur et à mesure des séances, les élèves prennent de l'assurance de manière à être les plus à l'aise possible devant le jury le jour de l'oral.

Témoignages

« J'aime beaucoup lire à la maison, surtout des bandes dessinées. La maîtresse nous a parlé de ce concours et nous a donné un texte à lire, L'Anguille de Valentine Goby. Nous avons lu chacun notre tour. J'ai été surprise que ma classe vote pour moi pour participer à la finale. »

Lina

en CM1 à l'école Henri Matisse, qualifiée pour la finale départementale

« Nous avions 3 minutes pour lire le texte, en mettant le ton, devant toute la classe. Je ne pensais pas m'en sortir mais je suis très contente que l'on m'ait choisie. Maintenant, je m'entraîne et je vais lire de mon mieux en finale ! »

Laura

en CM2 à l'école Henri Matisse, qualifiée pour la finale départementale

Picasso rend hommage à Jack London

La troupe est de retour mais cette fois pour jouer la pièce *La maison du loup,* le vendredi 25 mars prochain, au Centre culturel Picasso. L'été dernier, les comédiens ont répété pendant 15 jours à Montigny, dans le cadre d'une résidence artistique. La résidence c'est l'accueil d'artistes et la mise à disposition de moyens humains, techniques et logistiques. Neuf mois plus tard, la pièce écrite par Benoit Solès est présentée au public ignymontain : « *J'ai commencé l'écriture de cette pièce en 2020. Elle raconte les circonstances de l'écriture du dernier roman de Jack London, l'auteur de Croc-Blanc et de L'appel de la forêt. Je travaille, à nouveau, avec Tristan Petitgirard, qui était déjà le metteur en scène de ma précédente pièce La Machine de Turing. Une collaboration plutôt réussie puisque nous avons obtenu quatre Molières* ». L'histoire ? Été 1913. Depuis sa libération, Ed Morrell se bat pour que son ami, Jacob Heimer, échappe à la peine de mort. Frappée par ce combat, Charmian, épouse du célèbre écrivain Jack London, invite Ed dans leur vaste propriété « *La Maison du loup* ». Son objectif est de provoquer chez Jack, en perte d'inspiration, une sorte d'étincelle. Ed parviendra-t-il à sauver Jacob... ? Jack London écrira-t-il un nouveau roman... ?

La maison du loup
Centre culturel Picasso, le 25 mars, à 20h30
Tarifs : 20,50€ (tarif plein)/15,50€ (tarif ignymontain)/10,50€ (tarif réduit)
www.montigny95.fr

Une exposition vitaminée à Corot !

Marine Salgues, plasticienne, explore le citron. En entier, en quartier, accompagné, le citron est observé comme une curiosité qui, dans ses peintures, se meut, se déshabille et se revêt d'autres couleurs. Il est le support de ses émotions et le symbole d'une nature qui évolue, mute, sous l'action de l'être humain. Le dialogue, attraction – répulsion, s'installe entre le fruit et l'Homme, dans les sculptures et les photographies qui les mettent en scène.

Exposition jusqu'au 27 mars Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Vernissage le vendredi 11 mars à 19h Maison des Talents - Espace Corot Grande Rue

DEUX RÉALISATEURS INVITÉS À PICASSO

A l'occasion du festival départemental Images par Images, la Ville a organisé deux rencontres, au Centre culturel Picasso, pour les scolaires : Hugo de Faucompret a dévoilé son court-métrage *Maman pleut des cordes* et Denis Walgenwitz scénariste du film *Où est Anne Frank !* a répondu aux questions des plus jeunes.

AGENDA
Mars

MARDI 8
› JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES
Soirée cinéma au Centre culturel Picasso à partir de 20h. Lire p8 et 9

› MARCHE EXPLORATOIRE
Les services de la Ville vous invitent à un diagnostic en marchant sur la place des femmes dans l'espace public.
Départ Parvis Picasso à 17h, arrivée au Centre culturel Picasso à 19h.

SAMEDI 12
› COLLECTE DE SANG
Salle René-Char de 12h à 17h

› BALLADES JUVÉNILES
Poésie et musique entrecroisées par les enfants de l'école de musique et l'école du Centre.
A 18h à la bibliothèque Georges-Brassens. Entrée libre.

JUSQU'AU 13
› FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE, ORGANISÉ PAR ECRANS VO
Centre culturel Picasso
Programme p11
Informations au 01 30 26 30 26

DU 11 AU 27
› EXPOSITION *MARINE SALGUES*
Vernissage le vendredi 11 mars à 19h
Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.
Maison des talents-Espace Corot
Grande rue

MARDI 15
› CAROLINE VIGNEAUX
Centre culturel Picasso, à 20h30
www.montigny95.fr

MERCREDI 16
› STAND DE PRÉVENTION DU CANCER COLORECTAL
Centre commercial Carrefour de 9h à 13h

VENDREDI 18
› CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Centre culturel Picasso, à 20h

SAMEDI 19
› COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
Place du 19 mars 1962, à 11h

LUNDI 21
› PROJECTION DU FILM *UN TRIOMPHE*
Dans le cadre du Ciné Seniors, à 14h au Centre culturel Picasso.
Tarif unique : 2,10 €.

VENDREDI 25
› *LA MAISON DU LOUP*
Centre culturel Picasso, à 20h30
Tarifs : 20,50€ (tarif plein)/15,50€ (tarif ignymontain)/10,50€ (tarif réduit)
www.montigny95.fr

MON P'TI CINÉ

Belle
› Dimanche 6 mars à 14h30
Réalisé par Mamoru Hosoda
Jap– 2021 – 2h02 – à partir de 8 ans

Vaillante
› Mercredi 9 mars à 14h30
› Dimanche 13 mars à 14h30
Séance ciné-ma différence
Réalisé par Laurent Zeitoun et Theodore Ty
Can – 2022 – 1h33 – à partir de 6 ans

FESTIVAL IMAGE PAR IMAGE

Vanille
› Mercredi 16 mars à 14h30
Séance ciné-goûter
› Dimanche 20 mars à 14h30
Réalisé par Guillaume Lorin
France – 2022 – 43 min – à partir de 5 ans

Félix et le trésor de Morgäa !
› Mercredi 23 mars à 14h30
› Dimanche 27 mars à 14h30
Réalisé par Nicolas Lemay
Can - 2022 – 1h25 min – à partir de 3 ans

Hopper et le hamster des ténèbres
› Mercredi 30 mars à 14h30
› Dimanche 3 avril à 14h30
Réalisé par Ben Stassen et Benjamin Mousquet
Bel - 2022 – 1h31 min – à partir de 6 ans

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda)
Tarif : 3,70 €.
Tarif de groupe : 2,60 €
Carte d'abonnement : 6,20 €
Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2,10 €.
ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.

| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

Les Tisseurs de rêves tome 1 :
Manel et les mélodies secrètes
Auteur : Manon Fargetton - Editeur : Rageot

Qui n'a jamais fait le cauchemar d'arriver en pyjama devant son école ? Malheureusement pour elle, ce n'est pas un rêve mais bien la réalité que Manel est en train de vivre le jour de la rentrée des classes. Mais elle n'est pas la seule, tous les élèves se retrouvent ainsi alors qu'ils étaient persuadés d'être habillés correctement en arrivant. Pour Manel c'est intriguant mais pas choquant. En effet, elle et deux de ses camarades de classes possèdent des dons. Mais quand d'autres phénomènes étranges apparaissent dans l'école et qu'il devient évident que ce n'est pas l'un d'entre eux, il est temps de mener l'enquête pour découvrir qui d'autre s'amuse à jouer des farces au sein de l'établissement. Entre amitié, solidarité, étrangeté et magie, suivez les tisseurs de rêves dans leurs aventures et leur quête pour comprendre pourquoi ils sont les seuls à posséder ces dons. C'est un roman jeunesse tout en musique et humour qui vous fera passer un agréable moment de lecture et qui donne envie de découvrir la suite : bonne nouvelle le tome 2 vient de sortir !

HISTOIRE

Il était une fois...

LE PÈRE JOSEPH WRESINSKI

En 2015, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, célébrée le 17 octobre (depuis 1987), la ville a rendu hommage au Père Joseph-Wresinski, fondateur en 1957 du Mouvement des droits de l'homme ATD Quart Monde et Ignymontain. Une occasion alors de déambuler entre la rue du Père Joseph-Wresinski située quartier des Copistes et le 36 avenue des Fauvettes, à l'endroit même où le Père Joseph-Wresinski a vécu 10 ans, de 1971 à 1981.

Jean-Noël Carpentier, alors Député-Maire et Gabrielle Erpicum, membre d'ATD Quart Monde et amie du Père Wresinski ont dévoilé une plaque commémorative, rue du Père Wresinski.

ATD-Quart Monde

Joseph Wresinski entre dans un camp d'hébergement d'urgence, le camp des « sans-logis » à Noisy-le-Grand en 1956 où la précarité côtoie l'isolement. Profondément choqué, il fonde l'année suivante une association avec les familles du camp, alors dénommée Aide à Toute Détresse (ATD). Au fil des années, Agir Tous pour la Dignité (ATD) - Quart Monde a fait évoluer la lutte contre la grande pauvreté en faisant reconnaître la misère comme une violation des droits de l'homme. L'objectif de cette organisation non gouvernementale internationale, présente dans plus de trente pays sur tous les continents, est de mettre fin à l'extrême pauvreté en y associant les personnes qui la subissent.

Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de la Promenade des Impressionnistes. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail **(communication@ville-montigny95.fr)** ou via Facebook **(@Montigny95).**

Le père Joseph Wresinski

Il naît le 12 février 1917 dans un camp de réfugiés à Angers. D'un père mécanicien polonais arrivé à Paris trois ans plus tôt et d'une mère au foyer espagnole, il est amené très tôt à subvenir aux besoins de sa famille. A 13 ans, il est embauché apprenti boulanger-pâtissier et c'est à 17 ans qu'il reprend des études pour devenir prêtre. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1946 à Soissons. 10 ans plus tard, après avoir rejoint le bidonville de Noisy-le-Grand, il créé le mouvement ATD-Quart monde. Et c'est lui qui en 1978 va inventer le mot illettrisme, moins péjoratif que les mots analphabétisme et alphabétisation, en référence aux personnes rencontrées dans les cités qui ont des difficultés avec la langue française apprise pourtant à l'école. Durant les années passées à Montigny-lès-Cormeilles, il deviendra un porte-parole de la cause : il devient membre du Conseil économique et social de la République Française en 1979 et saura influencer différents gouvernements. Il décède le 14 février 1988 à Suresnes.

Il prononcera le 17 octobre 1987 un discours connu sous le nom "*Je témoigne de vous*" pour rendre honneur aux victimes de la faim, de la violence et de l'ignorance, dire leur refus de la misère et appeler l'humanité à s'unir pour faire respecter les droits de l'homme. Ce même jour, une dalle proclamant ce message était inaugurée à cette occasion sur le Parvis des droits de l'homme, là où fut signée, en 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme.

> ***« Une nation vraiment démocratique considère comme premier devoir et impérieuse obligation de garantir l'égalité des chances aux citoyens les plus défavorisés »***
> Père Joseph Wresinski

TRIBUNES

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

Majorité municipale
Ensemble pour Montigny

Lors du Conseil municipal du 16 février, notre majorité municipale a réaffirmé ses engagements autour du plan de rénovation des écoles, de la végétalisation de la ville, de l'ouverture des bois Launay et des Feuillantines, de l'accessibilité des services publics et de la préservation des commerces de proximité.

Ainsi, notons qu'en avril 2022 une maison PIMMS labellisée France services ouvrira au 2 résidence de la gare et pourra vous aider dans vos démarches administratives en ligne. Elle est le fruit d'un partenariat avec la CA Val Parisis et l'Etat. De plus, comme en 2021, la majorité souhaite garder une enveloppe budgétaire dédiée au rachat de locaux commerciaux qui pourraient être vendus afin si c'est utile, de dynamiser le commerce local.

Comme à son habitude, l'opposition a cherché la polémique et s'offusque devant un budget à la hauteur de nos ambitions et de nos moyens. Nos finances sont saines et équilibrées et les taux d'intérêt des emprunts encore bas.
Ne sachant plus quoi critiquer, elle recycle ses vieilles recettes sur l'évolution de la population. Or, les chiffres de l'INSEE sont clairs : l'évolution de la population à Montigny est raisonnée et maitrisée puisqu'entre 2013 et 2019 elle est de 1% par an, soit la 8e croissance à comparer avec les autres communes de l'agglomération (sur 15) et en dessous de la moyenne sur l'agglo (1,17%) ! Loin donc des caricatures de l'opposition.

Enfin, comme nous l'avons déjà évoqué, Franconville avait le projet de clôturer le bois des Eboulures, dans sa partie limitrophe avec Montigny. Grâce à la mobilisation des habitants et suite au recours déposé par la Ville, la justice a affirmé le caractère discriminatoire de ce projet. La ville de Franconville va devoir abandonner son projet absurde et insensé. Nous restons toutefois vigilants jusqu'à la dépose de la clôture et la décision finale de la justice.

Les élus de la majorité municipale

Groupe Agissons pour Montigny

Retour sur les dernières actualités, avec le conseil municipal du 16 février, et notamment :

- Deux mesures qui ont également fait l'objet de délibérations lors du Conseil communautaire de Val Parisis du 17 février, et que nous avons soutenus :

• L'accueil dans notre Ville d'une Maison labellisée France services, qui permettra aux usagers d'accéder à un large panel de services publics (DGFIP, poste, pôle emploi, CAF, CNAV…), tout en étant accompagnés par des médiateurs maîtrisant les outils numériques. Le projet vise une installation de la structure principale à Montigny et de 4 antennes sur l'agglomération (Herblay, Franconville, Pierrelaye et Sannois). Les locaux seront situés au 2 résidence de la Gare et devraient ouvrir en avril 2022.

• Une demande visant à inscrire dans le plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle 2022-2026, des mesures visant à protéger les populations survolées et réduire les nuisances engendrées (plafonnement du trafic à 500.000 mouvements annuels, couvre-feu entre 22h et 6h,…).

- Ensuite, le débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2022, lors duquel nous avons interrogé la majorité sur deux points : d'abord, la question de nouvelles opérations d'acquisition de commerce, notamment s'agissant du local commercial situé avenue Aristide Maillol à côté de l'agence Crédit Lyonnais, alors que 500.000 euros ont été budgétés. Ensuite, la question des mesures envisagées pour limiter l'impact de la hausse très importante des prix de l'énergie. Sur ces deux points, pas vraiment de réponse comme à son habitude… Et ce, alors que la Ville s'endette, avec un encours de dette qui passe de 24 millions en 2021 à 26 millions en 2022.

- Enfin, une demande de financement du projet d'extension de locaux périscolaires et pédagogiques de l'école Émile GLAY. Si nous avons voté pour, nous dénonçons à nouveau la bétonisation de la Ville et l'augmentation de la population qui engendre une hausse des effectifs scolaires avec des classes surchargées. Et ce alors que la majorité s'est engagée à une production de 270 logements supplémentaires sur la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022, et donc l'arrivée de 270 nouvelles familles…

Les élus d'opposition présidé par Modeste MARQUES

A SAVOIR

Etat Civil

Naissances

Ami Saada Sélyan
Barkat Mohammad
Chahir Nour
Chemaouni Mayden
Coulibaly Mohamed-Bilal
Coulibaly Souleymane
Da Silva Oliveira Rubèn
Devoucoux Aaron
Ibnossaerh Nelya
Jeunehomme Keytana
Kammeugne Simo Alan
Laamime Inès
Lamartine Lino
Maazouzi Sahar
Mensah Opono
Mohammad Izhaan
Mohamed Farah Anab
Nhari Ismael
Niakate Moussa
Sidibé Adama
Sy Rouguiyatou
Teixeira Vaz Alba
Valmorin Kelcy
Vandoolaeghe Maëlle

Décès

Ba Samba
Chira Jeannine
Degrain Da Silva Matthieu
Diébold Roland
Hmicha Zaid
Maïzia Assia
Mansouria Derradji
Maurice Ismaël
Moothy Combrasamy
Rey Maurice

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

A partir du 1er mars 2022, les horaires d'ouverture au public de la mairie Picasso évoluent ! Pour s'adapter à vos habitudes, l'amplitude horaire est désormais plus importante. La mairie sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. La mairie sera également ouverte les mardis et jeudis de 13h30 à 19h.

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Etablissement français du sang et l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis, aura lieu samedi 12 mars, salle René Char, rue Auguste Renoir, de 12h à 17h. Pour réduire le temps d'attente, bénéficier du meilleur accueil et pour renforcer le respect des consignes de sécurité, prenez rendez-vous dès maintenant ! Cliquez sur « Rendez-vous en ligne » de la page d'accueil du site dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang. **Infos : numéro vert : 0 800 109 900 (appel gratuit depuis un poste fixe).**

DES CAMÉRAS PIÉTONS POUR LA POLICE

Les policiers municipaux de la Ville sont désormais équipés de 3 caméras-piétons. Ils en sont autorisés, par arrêté préfectoral (n°2021-11126) et selon la déclaration de conformité délivrée par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), pour enregistrer leurs interventions lorsqu'ils le décident. L'utilisation de ces caméras est strictement encadrée par la loi (articles L. 241-2 et R 241-8 et suivants du code de la sécurité intérieure). Objectifs : constater les infractions et permettre la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves, permettre la formation et la pédagogie des agents de police municipale, permettre la prévention d'incidents au cours des interventions des agents de la PM.

CAS CONTACTS : NOUVEAU TÉLÉSERVICE

L'Assurance Maladie a mis en ligne un nouvel outil depuis le 9 février dernier pour aider à lutter contre l'épidémie de Covid-19 : le téléservice « Lister mes cas contacts » : **https://declare.ameli.fr/listermescascontacts**
Il permet à toute personne testée positive de lister ses cas contacts en ligne en l'aidant à identifier sa période de contagiosité et les situations à risque. 10 minutes suffisent pour remplir ce service accessible 24h/24. **Plus d'infos : ameli.fr**

PETITE ENFANCE
La procédure de réservation d'un mode d'accueil change

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Désormais, toutes les demandes passent par le portail Famille de la ville (accessible sur montigny95.fr). Dès le 6e mois de grossesse, vous pouvez faire une demande en précisant vos besoins. A l'issue de la commission d'attribution des places, vous serez tenus informés. Les familles qui n'ont pas de compte portail et qui ont besoin d'être accompagnées pour en créer un peuvent se rapprocher du secrétariat du pôle petite enfance (01 30 26 30 26).

CIMETIERES

Les horaires d'ouverture des cimetières de la ville changent à partir du 1er mars et jusqu'au 30 septembre. Pendant cette période, les cimetières seront accessibles de 8h à 19h15 (horaires d'été).

LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Les permanences du bus Clémobile ont repris début février. L'association CLÉ (Compter, lire, écrire) propose chaque mercredi de 9h30 à 12h, parvis Picasso (hors vacances scolaires) un accueil à destination de toutes les personnes qui éprouvent des difficultés dans l'écriture, la lecture, le calcul ou encore la maîtrise des outils numériques.

AIDE À LA PLANTATION

Montigny-lès-Cormeilles propose à tous les propriétaires de la commune de financer à 70% l'achat d'un arbre, dans la limite de 200€. Il suffit de signer une convention et de s'engager à prendre soin des arbres, dans le respect de l'environnement. Pour bénéficier de l'offre, il est nécessaire de posséder un jardin et de suffisamment d'espace pour que l'arbre puisse se développer convenablement. Tous les arbres fruitiers, les arbres à fleurs ou les essences locales (le frêne, le noisetier et le bouleau) figurent sur la liste des arbres subventionnés. Si vous souhaitez bénéficier du dispositif, toutes les informations utiles sont consultables sur le site de la Ville montigny95.fr (rubrique En un clic, ville nature, aides au verdissement). La Ville accompagne aussi les copropriétés privées dans leurs projets d'embellissement ou de fleurissement des espaces verts.

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).
Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.
Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.
Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

CENTRE CULTUREL PICASSO

THÉÂTRE

LA MAISON DU LOUP

SUR LES TRACES DE JACK LONDON...

VENDREDI
25 MARS
20H30

Réservation :
montigny95.fr/billetterie-en-ligne

PASS VACCINAL ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES

CENTRE CULTUREL PICASSO
RUE GUY-DE-MAUPASSANT
01 30 26 30 26

Ville de Montigny Lès Cormeilles

Conception graphique Valérie Besser • Visuel ©Pierre Barrière